

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

- D E C R E T -

D/97/ 004 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
D'UN CHEF DE MISSION
DIPLOMATIQUE -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N°D/96/098/PRG/SGG DU 9 Juillet 1996, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N°D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996 portant attributions des
Membres du Gouvernement ;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1er/- Monsieur **ALPHA IBRAHIMA SOW**, Professeur, précédemment Directeur National Adjoint de la Direction des Affaires Politiques et Culturelles du Ministère des Affaires Etrangères, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à TEHERAN (République Islamique d'Iran).

ARTICLE 2/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République./-

CONAKRY, le 28 JANVIER 1997



GENERAL LANSANA CONTE

